

Note Méthodologique : Audit santé et sécurité au travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Garantir un environnement de travail sûr et conforme aux exigences réglementaires.
- Examiner, diagnostiquer et optimiser les pratiques et dispositifs SST.
- Identifier les écarts, prioriser les actions correctives.
- Instaurer une amélioration continue pour réduire accidents et maladies professionnelles.

Point clé : La démarche s'appuie sur la conformité au code du travail et des normes applicables, avec une restitution exploitable (rapport et plan d'action).

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer la conformité réglementaire SST et HSE.
- Identifier les dangers et évaluer les risques professionnels.
- Vérifier l'efficacité des mesures de prévention existantes.
- Élaborer un plan d'action d'amélioration continue.
- Consolider la culture sécurité.
- Préparer aux inspections et audits externes.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial: revue documentaire, registres, procédures, conditions réelles sur site.
 - Cartographie des risques par poste et situations dangereuses (observations et entretiens).
 - Plan d'action priorisé: mesures correctives et préventives, moyens associés.
 - Accompagnement de mise en œuvre: suivi d'application, formations, mise à jour documentaire.
 - Livrables: rapport d'audit initial, cartographie des risques, plan d'action, suivi et reporting.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Diagnostic initial et état des lieux

- Actions: revue des documents et registres, visites terrain, entretiens.
- Résultat: état des lieux complet et rapport d'audit initial.

Étape 2 – Cartographie des risques professionnels

- Actions: analyse des postes et situations dangereuses à partir des observations/entretiens.

- Résultat: cartographie documentée des risques.

Étape 3 – Élaboration du plan d'action

- Actions: priorisation selon non-conformités et risques identifiés.
- Résultat: plan d'action priorisé et conforme.

Étape 4 – Mise en œuvre opérationnelle

- Actions: accompagnement, suivi d'application, formations, mise à jour documentaire.
- Résultat: suivi des actions et reporting.

Étape	Activités clés	Livrables / résultats
1. Diagnostic initial	Revue documentaire, visites terrain, entretiens	Rapport d'audit initial
2. Cartographie des risques	Identification et évaluation des dangers par poste	Cartographie des risques documentée
3. Plan d'action	Priorisation et définition des mesures	Plan d'action priorisé
4. Mise en œuvre	Accompagnement, formations, mise à jour documentaire, suivi	Suivi des actions et reporting

Planning / durée / jalons

Élément	Détail
Durée indicative	De quelques jours à plusieurs semaines (selon taille, complexité, activités)
Modalités d'intervention	Sur site ou hybride; inspections de terrain, entretiens, vérification documentaire
Suivi	Suivi documentaire à distance possible
Restitution	Reporting détaillé en fin d'audit, recommandations et plan d'action personnalisable

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Conduire le diagnostic: examens documentaires, visites terrain, entretiens.
- Réaliser la cartographie des risques et évaluer les dangers.
- Élaborer un plan d'action priorisé et conforme.
- Accompagner la mise en œuvre: suivi, formations, mises à jour documentaires.
- Fournir un reporting détaillé en fin d'audit avec recommandations.

Client

- Rassembler les documents réglementaires et preuves (DUER, registres, plans d'action, etc.).
- Sensibiliser le personnel et vérifier les équipements avant l'audit.
- S'assurer que formations et consignes de sécurité sont à jour.
- Faciliter les inspections de terrain et les entretiens avec les acteurs concernés.
- Délivrer, le cas échéant, les habilitations internes (responsabilité de l'employeur).

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).
 - Registres de sécurité et rapports d'incidents.
 - Plans d'action et historiques des actions menées.
 - Traçabilité des formations et consignes de sécurité.
 - Procédures internes applicables.
 - Accès aux sites, postes de travail et acteurs pour visites/entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Évaluation par QCM et mise en situation / analyse documentaire.
 - Reporting détaillé remis à l'issue de l'audit avec recommandations.
 - Attestation d'audit précisant résultats, écarts et actions correctives.
 - Traçabilité via rapports détaillés et indicateurs pour le suivi des risques.
 - Démarche d'amélioration continue et préparation aux audits/certifications.
 - Le rapport d'évaluation ne remplace pas une certification officielle.
-